



Contrôle de réalisation de l'installation d'assainissement non collectif avant remblaiement

EXE

REF SIG

FICHE DECLARATIVE ET DEMANDE DE CONTRÔLE AUPRES DU SPANC DE LA CCAVM

Le présent feuillet constitue la demande de contrôle d'exécution auprès du SPANC. Il sera remis par le demandeur au SPANC de la CCAVM qui le transmettra à son prestataire.

Le contrôle de la bonne exécution des travaux d'assainissement non collectif est à effectuer par le prestataire du SPANC avant remblaiement. La présente fiche déclarative doit être retournée auprès du SPANC au moins une semaine avant le début des travaux, afin de pouvoir fixer une date de rendez-vous.

VOLET 1 : Informations générales

Transmission du rapport de contrôle au pétitionnaire : ☐ Par mail ☐ Par courrier

■ le pétitionnaire

Nom et Prénom du ou des propriétaires :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : ou Mail :

■ l'adresse de l'immeuble concerné

Adresse :

Code postal : Commune :

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro):

■ Mon projet d'assainissement non collectif a fait l'objet d'une demande préalable d'avis sur la conception et l'implantation auprès du SPANC :

☐ OUI : indiquer la référence du dossier SPANC : CONT.....

(Référence indiquée sur l'avis sur la conception de votre projet d'assainissement non collectif validé par le SPANC)

☐ NON : remplir le cadre grisé

■ Type d'immeuble

☐ Cas n°1 : MAISON D'HABITATION INDIVIDUELLE : ☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Location

Détail des pièces principales* (PP) :

* Au sens de l'article R111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les «**pièces principales**» sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux «**pièces de services**» (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

☐ salon et salle à manger séparés ☐ séjour ☐ véranda

☐ Chambre(s) : ☐ bureau(x) > 10 m² : ☐ autre :

☐ Cas n°2 : AUTRES IMMEUBLES

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux desservi(s) par l'installation?

Quel est le nombre d'usagers?

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants (EH) retenu..... EH

VOLET 2 : Caractéristiques de l'installation réalisée

► **REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :** ☐ par le pétitionnaire ☐ par l'entreprise

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax : Mail :

Nom, Prénom et qualité de la personne référente :

► **INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT REALISEE CONFORME AU PROJET VALIDE PAR LE SPANC :**

☐ oui tel que défini dans la demande de conception

☐ oui mais avec quelques modifications mineures (implantation des ouvrages modifiée, type de fosse, ...)

☐ non, le type de filière et/ou son dimensionnement ont été modifiés

NB : le SPANC se réserve le droit d'exiger le dépôt d'une nouvelle demande d'installation d'assainissement non collectif suivi d'un contrôle de conception soumis à redevance)

☐ si votre demande ne fait référence à aucune demande de conception, veuillez renseigner le formulaire de demande de CONCEPTION à retirer auprès du SPANC. Dans le cas contraire, le SPANC ne prendra pas en compte la demande et ne délivrera pas de certificat de conformité.

► Si modifications du projet veuillez remplir les cadres grisés ci-après

☐ **FILIÈRES AVEC TRAITEMENT PAR LE SOL EN PLACE OU PAR UN SOL RECONSTITUÉ**

▪ **Prétraitement (type et volume) :**

▪ **Traitement :**

☐ Tranchées d'épandage

☐ Lit d'épandage

☐ Lit filtrant vertical non drainé

☐ Tertre d'infiltration

☐ Filtre à sable vertical drainé

☐ Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de Zéolite

☐ **FILIÈRES AGREEES**

▪ Type de dispositif agréé:

▪ Numéro national d'agrément:

▪ Capacité de traitementEH

+ JOINDRE IMPERATIVEMENT UN SCHEMA DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT REALISEE :

en reportant sur ce schéma les éléments suivants:

■ Les limites de la parcelle ■ L'habitation et le bâti annexe (garage, piscine, terrasse...)

■ La sortie des eaux usées de l'habitation (WC, eaux de cuisine et de salle de bain)

■ Les différents éléments de l'installation d'assainissement (fosse, épandage..., etc.)

■ Le rejet des eaux traitées le cas échéant

■ Les voies de passage des véhicules ■ Les puits ou captages utilisés pour l'alimentation en eau potable

Le SPANC se réserve de mettre un avis défavorable si ces modifications engendrent une non-conformité de l'installation mise en œuvre.

► **AVANCEE DES TRAVAUX :**

☐ L'installation est en cours de réalisation et sera achevée le

☐ est achevée et non remblayée dans l'attente du contrôle de réalisation

PERSONNE A CONTACTER POUR EFFECTUER LE CONTRÔLE SUR SITE ET SUR RENDEZ-VOUS

☐ le pétitionnaire ☐ l'entreprise ☐ autre personne (à préciser ci-dessous)

Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax : Mail :

VOLET 3 : Informations sur le contrôle d'exécution

► **buts du contrôle**

Le contrôle d'exécution des travaux d'assainissement non collectif a pour but de vérifier la réalisation et la mise en œuvre des différents ouvrages composant le système d'assainissement qui équipera l'immeuble. **La finalité de ce contrôle consiste à évaluer l'installation préalablement à sa mise en service et ainsi établir la conformité, ou non-conformité, de l'installation au regard de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de contrôles.**

Lors de l'intervention de terrain, le propriétaire et l'entrepreneur doivent être présents ou se faire représenter. Un élu de la CCAVM ou le Maire de la commune pourront être présents au rendez-vous.

► **préalablement au contrôle**

En prévision du passage de la société **SOLEST Environnement**, prestataire du SPANC de la CCAVM, nous vous remercions de laisser accessible l'ensemble de l'installation d'assainissement. **Un ouvrage non accessible et non visible sera réputé inexistant.**

En cas d'empêchement, la société **SOLEST Environnement** est joignable au **03.25.32.21.39** ou par mail **contact@solest-environnement.fr**.

Nous vous invitons à présenter au prestataire du SPANC, lors de sa visite, **tous les documents** permettant de déterminer les caractéristiques et l'implantation du système d'assainissement non collectif, notamment :

- les photos des travaux (le cas échéant)
- les factures des matériaux (sable et graviers) et ouvrages (fosse, bac à graisses, filtre, micro station,...)
- pour les filtres à sable les fuseaux granulométriques du sable et gravier et analyse chimique du sable
- pour les filières agréées le guide d'utilisation et le guide d'entretien

► **les principaux points contrôlés seront :**

- factures des matériaux et ouvrages (dimensionnement en adéquation avec le projet)
- la nature des sables et graviers, leur épaisseur
- l'épaisseur de la géo membrane en cas de filtre à sable drainé
- la nature des canalisations (norme NF obligatoire et type CR4 conseillé, voir CR8 sous charge roulante)
- la planéité et l'étanchéité des regards de collecte, de répartition, de bouclage et de drainage
- les diamètres et pentes des canalisations de collecte et d'épandage
- l'accessibilité et la mise en sécurité des ouvrages (tampons accessibles et verrouillées)
- le bon écoulement des eaux à traiter, le raccordement complet des sorties d'eaux usées à la filière et leur séparation avec les eaux pluviales

Demande de contrôle de réalisation des travaux d'assainissement non collectif

- la présence de ventilation primaire et secondaire (diamètres, coudes, pente, sortie au faîtage, extracteur,)
- le cas échéant, la dalle de lestage ou la dalle de répartition
- le cas échéant, le fonctionnement des pompes de relevage

Pour les filières agréées seront de plus contrôlé :

- le cas échéant, le fonctionnement des appareils électromécaniques
- le niveau des rampes de dispersion
- les ventilations
- la présence du guide de l'utilisateur fourni par le constructeur
- la souscription ou non à un contrat d'entretien

► **facturation du contrôle d'exécution : 174.80 € HT et 416.20€ HT** pour les biens exceptionnels* (TVA en vigueur applicable).

Facturation d'une contre visite : 124.90€HT (TVA en vigueur applicable)

**Bien exceptionnel : Le nombre d'équivalents habitant du bien contrôlé est supérieur à 20EH*

La redevance du SPANC sera adressée au pétitionnaire par la CCAVM après la réalisation du contrôle. En cas d'avis défavorable sur les travaux d'exécution, il sera procédé à un nouveau contrôle d'exécution des travaux modificatifs demandés. Ce nouveau contrôle fera l'objet d'une nouvelle redevance.

Je certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service. Je demande au SPANC de faire procéder au contrôle d'exécution de cette installation d'assainissement non collectif.

Fait à:, le

Signature

VOLET 4 : Bon de commande (cadre réservé à la CCAVM)

Demande de contrôle d'exécution reçue le

La CCAVM demande à la société **SOLEST Environnement** de procéder au contrôle de bonne exécution de l'installation d'assainissement non collectif mentionné dans le présent formulaire conformément au cahier des charges du marché de prestation de service notifié le 04/12/2023.

Fait à Le Montsaugonnais, le

Pour le SPANC

Signature (NOM, Prénom et qualité)

Yves VAILLANT, Vice Président